

**Estimation
offerte !**

Ventes

Barème d'honoraires

Prix de vente net vendeur	Honoraires TTC
➤ De 0 à 50 000 €	5 000 € minimum
➤ De 50 001 € à 65 000 €	6 000 €
➤ De 65 001 € à 100 000 €	7 000 €
➤ De 100 001 € à 140 000 €	8 000 €
➤ De 140 001 € à 170 000 €	9 000 €
➤ De 170 001 € à 195 000 €	10 000 €
➤ De 195 001 € à 230 000 €	12 000 €
➤ De 230 001 € à 250 000 €	13 000 €
➤ Plus de 250 001 €	6% maximum €

Principe de non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.

Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.

Locations

À usage privé :

Visites, constitution du dossier, rédaction de bail : **75 %**

Réalisation de l'état des lieux d'entrée : **25 %**

- **Locataire** : - 2/3 du loyer mensuel hors charges + 20 % de TVA
- **Propriétaire** : - 2/3 du loyer mensuel hors charges + 20 % de TVA

À usage professionnel ou commercial :

- **Locataire** : 20 % du loyer annuel, à la charge unique du locataire

Notre agence s'engage à ne pas dépasser les honoraires plafonnés ci-dessous :

**Loi ALUR du 24 mars 2014 - Décret N° 2014-890 du 1er Août 2014
Relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires**

Visites, rédaction du bail, étude et constitution du dossier : 8.00 € TTC / m²

Réalisation de l'état des lieux : 3.00 € TTC / m²